

La Vienne en alerte sociale !

Aujourd'hui le point de rupture est atteint dans les écoles. Année après année, les politiques éducatives des dernières décennies ont contribué à casser les protections dont bénéficiait le service public d'éducation. Elles ont imposé des réformes qui ne visent pas la résorption des inégalités et la réussite de tous les élèves. Elles ont privé l'école des moyens lui permettant d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Les conditions de travail des enseignant-es et des AESH se sont profondément dégradées, entraînant souffrance et renoncements. Les enseignant-es et AESH demandent non pas « un choc des savoirs » mais « un sursaut du ministère » face aux problèmes que rencontrent les personnels de l'éducation nationale. Le ministère porte la responsabilité de la dégradation des conditions de travail et de la santé de ses personnels, celles et ceux qui tiennent l'école à bout de bras, comme des conditions de scolarisation de tous les élèves. Avec les 1709 suppressions de postes d'enseignant-es dans le 1er degré pour la rentrée 2024, un choix est fait de laisser la situation se dégrader encore davantage.

L'école, qui n'est pas en dehors de la société, subit l'augmentation des inégalités. Si la loi de 2005 a permis une évolution sociétale et une amélioration de la prise en compte des élèves en situation de handicap, cette ambition ne s'est pas accompagnée des moyens nécessaires. L'organisation de l'école inclusive cristallise à elle seule le plus de tensions dans les écoles. Aujourd'hui l'inclusion se fait sans moyen supplémentaire, sans formation spécifique de l'ensemble des personnels. Les enseignant-es et AESH se sentent trop souvent seul-es, sans soutien de la hiérarchie et avec le sentiment de pallier aux moyens dégradés auxquels doit également faire face le secteur médico-social.

La FSU-SNUipp 86 a déposé le 28 novembre, comme dans tous les autres départements français, une alerte sociale, préalable à un dépôt de préavis de grève, pour dénoncer les conditions de travail dégradées des personnels de l'éducation nationale qui travaillent dans le 1er degré. La FSU-SNUipp attend des réponses concrètes, tant au niveau national qu'au niveau départemental. A l'aune des réponses reçues, elle prendra ses responsabilités quant aux suites à donner à cette alerte sociale.

A Poitiers, le 28 novembre 2023

